

*Convention* sur la nationalité de la femme mariée, adoptée par l'Assemblée des Nations Unies à sa onzième session. Signée par le Canada le 20 février 1957. Instrument de ratification du Canada déposé le 21 octobre 1959.

*Déclaration* concernant l'accession provisoire d'Israël à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Faite à Genève le 29 mai 1959. Signée par le Canada le 5 novembre 1959.

*Huitième Protocole* de rectification et de modification du texte des listes annexées à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Fait à Genève le 18 février 1959. Signé par le Canada le 6 novembre 1959.

*Déclaration* concernant les relations entre les Parties contractantes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce et le Gouvernement de la République populaire fédérative de Yougoslavie. Faite à Genève le 25 mai 1959. Signée par le Canada le 6 novembre 1959.

*Neuvième Protocole* de rectification et de modification du texte des listes annexées à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Fait à Genève le 17 août 1959. Signé par le Canada le 6 novembre 1959.